



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **29**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Autorisation
d'Engagement et Crédits
de Paiement (AE/CP)
2025 – Chantier des
collections du Musée -
budget PRINCIPAL

SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AE/CP) 2025 – CHANTIER DES COLLECTIONS DU MUSÉE - BUDGET PRINCIPAL

- **Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique ;
 - **Vu** les articles L1612-1, L2311-3, R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
 - **Considérant** le caractère pluriannuel de certaines opérations ;
 - **Considérant** les objectifs de ces opérations ;
 - **Considérant** qu'une annexe au budget doit retracer la situation de l'ensemble des AE/CP décidés par le Conseil Municipal ;
 - **Considérant** que les AE/CP font l'objet d'un suivi comptable permettant de connaître leur situation et de proposer les éventuels ajustements à la décision du Conseil Municipal ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve l'Autorisation d'Engagement et Crédits de Paiement (AE/CP) – Chantier des collections du Musée ;**
 - **Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.**

La secrétaire de séance,



Année CHEVALDONNÉ

Le Maire,

Le Maire,

Stéphane RODIER

Stéphane RODIER